RÉSIDENCE ACCUEIL
CHOISY-LE-ROI, VAL-DE-MARNE (94)

La résidence accueil de Choisy-Le-Roi est gérée par la fondation l'Elan Retrouvé et fait partie du patrimoine du bailleur social Valophis. Elle propose aux résidants une **présence et un accompagnement importants** grâce à ses professionnels de proximité. La **vie collective, la solidarité et l'entraide** entre ses habitants y sont particulièrement développées.

PROPRIÉTAIRE : VALOPHIS HABITAT
GESTIONNAIRE : L'ELAN RETROUVÉ

L'ELAN RETROUVÉ

L'Elan Retrouvé est une **fondation sanitaire, médico-sociale et sociale** spécialisée dans l'accompagnement des personnes faisant l'expérience de **troubles psychiques.** Elle a été fondée en **1948 en Seine-Saint-Denis** par des acteurs de la psychiatrie dans la perspective de développer **des alternatives à l'hospitalisation** et dans l'objectif de **sortir de l'approche institutionnalisée** de la psychiatrie. Ses missions reposent sur l'objectif du maintien des soins dans une perspective d'autodétermination et d'accès aux droits des personnes.

Implantée principalement en Île-de-France, la Fondation gère **plusieurs établissements et services médico-sociaux** ainsi que **trois résidences accueil** (deux à Paris et une à Choisy-le-Roi). Elle est également organisme de formation certifié Qualiopi et développe des programmes à destination des professionnels du secteur, incluant la maîtrise des outils numériques.

Affil

CONTEXTE, GENÈSE ET SPÉCIFICITÉS DU PROJET

La résidence accueil de Choisy-Le-Roi a **ouvert ses portes en 2014.** Ce projet a été initié par l'office public de l'habitat du Val-de-Marne, Valophis Habitat, qui a d'abord acquis le foncier sur la commune. En concertation avec la municipalité et la Fondation l'Élan Retrouvé, le bailleur a ensuite développé un **dispositif destiné à l'accueil d'adultes vivant avec des troubles psychiques,** dans une **logique d'inclusion et de soutien adapté.**

FINANCEMENTS

Pour le projet immobilier : PLAI, subventions du Département.

Pour le fonctionnement : financement de l'Etat à hauteur de 19,50€ par jour et par résidant. Cette dotation est en vigueur pour l'ensemble des résidences accueil en France.

TYPE DE BÂTI ET LOGEMENTS

Les bâtiments de la Résidence accueil de Choisy-le-Roi sont implantés en **zone pavillonnaire**, dans une rue calme, à la limite de la ville de Choisy-le-Roi. La **construction neuve** est **bien intégrée dans son environnement.** Le bâtiment est constitué de deux petits volumes R+4 réunis et de combles, pour une capacité d'accueil de 27 places. Le bâtiment s'ouvre sur plusieurs espaces extérieurs.

ESPACES COMMUNS

La principale pièce commune est un **salon avec une cuisine ouverte,** qui s'ouvre sur une terrasse aménagée avec tables et chaises. Un bureau dédié aux professionnels complète les espaces communs.

PUBLIC ET ORIENTATION DES PERSONNES

Les 27 places font l'objet d'orientations par différents réservataires. D'abord, le SIAO oriente sur 7 places sur le contingent de **l'Etat**. Ensuite, la **municipalité réserve de son côté 5 places** dont un logement pour un couple, de même pour **Valophis Habitat.** Le **conseil départemental** réserve 6 places et **la Fondation** conserve la gestion de 2 places. Les orientations sont effectuées par les réservataires en lien avec les prescripteurs locaux.

Lors de l'étude, les résidants étaient en majorité de sexe masculin et âgés en moyenne de 51 ans. Toutefois, une part croissante des résidants entre dans une **phase de vieillissement**, ce qui soulève plusieurs enjeux spécifiques en matière d'accompagnement médico-social. La plupart bénéficient d'une **reconnaissance de handicap** et perçoivent l'**allocation adultes handicapés comme revenu principal**. Une minorité exerce une **activité professionnelle en milieu protégé.**

ENCADREMENT ET ACCOMPAGNEMENT EN INTERNE

La résidence est encadrée par **une responsable de structure,** chargée de la coordination générale, du lien avec les partenaires et du suivi administratif. Elle assure également le soutien de l'équipe sur le terrain et veille à la qualité de l'accompagnement proposé.
Deux hôtes de maison sont présents à temps plein. L'un est issu du **secteur médico-social,** avec une formation d'aide médico-psychologique (AMP) et de moniteur-éducateur, tandis que l'autre s'est **réorienté vers le champ social au cours de sa carrière.** Ils interviennent en **horaires décalés**, assurant une présence du lundi au vendredi de 9h à 19h, ainsi qu'un samedi par mois chacun. Ce binôme assure le **suivi de proximité des résidants**, avec un accompagnement individualisé : écoute, aide aux démarches administratives, suivi des rendez-vous, gestion du quotidien (courses, entretien du linge, etc). Ils sont également en charge de l'**animation de la vie collective.**
En complément, un **veilleur de nuit est présent à temps plein** et assure la continuité de la présence en dehors des horaires des hôtes. Ce dispositif de veille a été instauré en réponse à des problématiques antérieures d'intrusions, afin de garantir un cadre sécurisé pour les résidants.

"L'action principale en tant qu'hôte, c'est d'être présent, quand on n'est pas là ils en souffrent. Ils n'ont plus l'impression d'être livrés à eux-mêmes quand on est là."

ORGANISATION DE LA VIE COLLECTIVE

La vie collective au sein de la résidence s'articule autour d'**événements variés**, organisés sur place (repas partagés, ateliers créatifs, projections vidéo…) ou à l'extérieur (sorties culturelles au cinéma, au musée, etc.). La programmation est construite à partir des propositions et envies exprimées par les résidants, dans une **logique participative.**

Une **réunion des résidants** est tenue régulièrement afin de discuter du fonctionnement quotidien, recueillir les suggestions et favoriser l'expression de chacun. En complément, une **enquête de satisfaction** est menée chaque année pour identifier les points forts et les axes d'amélioration du dispositif.

PARTENARIATS

AVEC LES SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Parmi les résidants, 10 sont suivis par un **SAVS situé à Orly**. D'autres résidants, pour l'instant non suivis par un SAVS, pourraient avoir ce besoin d'après les référents.
Le **CCAS de la commune** est également un partenaire identifié.

AVEC LA PSYCHIATRIE

Une convention de partenariat entre la Fondation l'Élan Retrouvé et le **Groupe hospitalier Paul Guiraud - secteur 94G10** a été signée en 2011. Elle stipule les obligations du secteur psychiatrique et de la Fondation L'Elan retrouvé, et définit **le public accueilli, les modalités de réunion des commissions d'attribution, ainsi que les membres y siégeant.**

Les résidants sont suivis par **différents Centres Médico-Psychologiques** (CMP), en fonction de leur situation individuelle et de leur commune d'origine, toutes situées dans le Val-de-Marne (94). La qualité et l'intensité des soins **varient selon les équipes intervenantes** et les modalités de coordination mises en place.

De manière générale, les professionnels de proximité constatent que l'accès à un appui adapté peut s'avérer limité, en particulier dans les phases préventives ou lors de sollicitations ciblées. Cette **réalité souligne l'importance de renforcer les articulations entre les acteurs** pour mieux anticiper les situations sensibles et fluidifier les interventions.

AUTRES PARTENARIATS

Partenaires institutionnels : Mairie de Choisy-le-Roi, Commissariat de Choisy-le-Roi, CAF du Val-de-Marne.

Partenaires culturels : médiathèque (Choisy-le-Roi), centre culturel (Orly), Social Art Postal Club (*Choisy-le-Roi*), Cultures du Cœurs.

Partenariats en cours : un partenariat est en cours de développement avec Médiation animale 4 Pattes Tendresse pour proposer des activités à portée thérapeutique aux résidants en lien avec des animaux.

Partenariats insertion : plusieurs ESAT sont des partenaires pour l'insertion professionnelle des résidants.